

Magnifique concert de musique
classique par
Le quartet Benyounes !



http://www.youtube.com/watch?v=vaG_WhlfJMc

**Réservez le vendredi
28 janvier 2011 à 20h15.
Salle communale de
Confignon**

Entrée gratuite

L'Accueil familial de jour

Si l'on en croit l'Office fédéral de la statistique, un enfant sur deux de moins de 5 ans est pris en charge en dehors de sa famille, les 2/3 des mères travaillant.

La demande de prise en charge d'enfants a considérablement augmenté depuis quelques années. Les crèches n'arrivant pas à satisfaire toutes les demandes, une bonne solution est de confier son enfant à une famille d'accueil agréée. Jusqu'au 31 décembre 2010, les familles qui reçoivent des enfants chez elles n'ont pas de couverture sociale, de vacances payées, ni l'obligation de suivre une formation continue. Le paiement de la pension se faisant de main à main, il arrive trop souvent que des familles placeuses en difficulté n'arrivent pas à boucler leur fin de mois et ne s'acquittent pas de leur dû. Les familles d'accueil ne reçoivent pas de paiement en cas de désistement inattendu.

Un nouveau projet de loi (PL 10710) va entrer en vigueur qui oblige les communes à financer l'accueil des enfants en proposant un contrat-cadre fixant les conditions de travail des accueillantes familiales et l'obligation de créer des structures de coordination assurant leur engagement et le paiement de leur salaire.

Ce qui va changer dès le 1^{er} janvier 2011 pour Confignon

Les accueillantes familiales, qui recevront l'agrément de l'Evaluation des Lieux de Placement (ELP), seront affiliées à Onex-Familles qui sera la structure de coordination pour Confignon, elles seront engagées avec le statut d'employées, bénéficieront de 5 semaines de vacances payées, recevront fr. 5.00 net par heure et par enfant avec une couverture sociale. Le salaire leur sera versé directement par Onex-Familles. Leur revenu sera fiscalisé et elles devront suivre une formation de base et continue obligatoires.

Les parents placeurs paieront la pension à Onex-Famille selon leur capacité économique, les frais seront déductibles des impôts.

Même si cette nouvelle façon de procéder a dû être prise en considération dans le budget de notre commune, nous avons soutenu l'augmentation qui était demandée cela nous semblait juste afin que le travail des accueillantes familiales soit reconnu et valorisé. Pour les parents placeurs ce nouveau dispositif

leur garantira des normes de qualité pour l'accueil de leurs enfants.

Enfin, aussi bien pour les accueillantes que pour les parents placeurs une structure fiable et à leur écoute leur sera proposée puisque Onex-Familles coordonne un réseau de 89 accueillantes familiales pour Onex-Confignon-Petit-Lancy ce qui représente 202 enfants accueillis (chiffres pour 2009).

Lillia Marini
Conseillère Municipale

Les Cherpines, que voulons-nous ?

Comme vous avez pu le constater dans la presse, le référendum contre le déclassement des terrains des Cherpines a été déposé. Cela laisse à penser que 15'126 genevois estiment qu'il n'y a pas de problème de logement à Genève. Vous allez me dire que non, certains estiment ces terrains trop précieux pour y loger nos enfants et petits- enfants, d'autres qu'ils sont mal situés, d'autres encore qu'ils ne sont pas assez exploités, etc...., etc...

Résultat : à vouloir le parfait, nous n'avancions pas. S'il n'y a pas de déclassement, il n'y a pas de construction, donc une crise plus aigüe dans les 20 prochaines années. En acceptant le déclassement, nous disons OUI aux logements et à la prospérité. Nous pourrons ensuite nous prononcer sur le Plan Localisé de Quartier qui définira exactement la densité et l'aspect de la cité des Cherpines.

Le développement de Genève n'est pas nouveau. Depuis que les fortifications ont été démolies, la ville s'est étendue sur la campagne.

Nous ne pouvons pas le nier, la ville avance. C'est pourquoi une politique d'aménagement cantonale a été élaborée, pour ne pas faire n'importe quoi. Le canton a fixé l'autoroute de contournement comme frontière à l'expansion urbaine vers l'ouest pour ces prochaines décennies.

Lancy, Onex, Plan-les-Ouates ont subi cette évolution, et maintenant Confignon, commune à cheval sur cette frontière, est concernée. Nous nous battons pour préserver une zone de verdure qui est reconnue aujourd'hui, pour préserver la tranquillité de notre village rural, mais nous ne pouvons pas ne pas participer à cette expansion.

La commune ne dispose pas de moyens financiers suffisants pour se développer. Pour mémoire, la dette actuelle est de 22 millions (soit 5'000 Fr/habitant !), et va encore s'élever suite aux travaux en cours (réfection de l'école de Confignon, assainissement des eaux, entretien des voiries etc..) ! Il y a donc une opportunité à saisir en attirant des entreprises propres à s'installer sur la commune, au bord de l'autoroute, qui est un emplacement idéal (à 10 minutes de l'aéroport, accès direct par la route et moyens de transports lourds). Et les candidats ne manquent pas ! Nous voyons l'exemple de Plan-les-Ouates qui, grâce aux revenus de sa zone industrielle, peut diminuer son centime additionnel de 3 ct et se lancer encore dans des projets pharaoniques !.

Confignon ne veut pas de cité dortoir, mais souhaite un quartier écologiquement réalisable. Quantités d'exemples fourmillent sur Internet, mais nous devons nous assurer qu'ils sont économiquement réalisables, destinés à toutes les couches de la population. Nous voulons des espaces verts, de petites constructions, pas de grandes densités de population, une vie sociale animée, bref créer une cité radieuse. Les autorités communales, et le canton les ont suivies au début du projet, ont estimé que 2'500 logements permettaient de rester dans ce cadre. Il ne faut pas oublier que cela correspond 7'500 habitants, soit près du double de la population actuelle de Confignon. Cela correspond à 1'500 enfants de la crèche aux écoles secondaires. Pour mémoire, l'école de Cressy accueille 300 élèves et a coûté 23 millions, une place à la crèche coûte 15'000 Fr/an à la commune, 1'500 Fr/an pour la garderie.

En augmentant le nombre de logements, de 2'500 à 3'000, ces charges augmentent dans les mêmes proportions, soit 20%, mais la cité deviendra moins attractive pour les contribuables qualifiés d'aisés, qui, ne l'oublions pas, permettent de financer ces charges sociales. La commune réfléchit, avec des professionnels des différentes

branches concernées, afin de trouver le juste équilibre et rester attractif pour toutes les



classes de la population.

Comme trop d'impôt tue l'impôt, trop de logement tue la qualité de vie.

Nous soutenons notre conseiller administratif Dinh Manh Uong, en charge de ce projet, dans ses actions auprès du canton pour que Confignon puisse obtenir les moyens nécessaires à ce vaste projet et rester une commune agréable à vivre. Nous invitons chaque Confignonnais à soutenir ce projet, véritable opportunité pour un développement réaliste de notre commune.

Le groupe PDC de Confignon tient à se positionner à 2'500 logements pour préserver la qualité de la vie dans la nouvelle cité. Il insistera, lors de l'élaboration du cahier des charges pour la création du plan directeur de quartier, à ce que le problème de la circulation soit étudié au même titre que les logements et les industries.

Daniel Blondin
Conseiller Municipal
Membre de la commission
ad'hoc des Cherpines

Bilan 2007 - 2011

Pendant ces 4 dernières années, le Conseiller administratif ainsi que les 4 conseillers municipaux PDC ont œuvré sans relâche pour le bien de notre Commune. Les résultats sont à la hauteur de leurs efforts et résumés de manière succincte comme suit

Finances

Considérée comme un des objectifs majeurs de la législature par le groupe PDC, la réduction des dettes de la Commune a permis de les ramener de 24 mio à 22,3 mio. De plus, les liquidités disponibles prévues pour fin 2010 sont de l'ordre de 1,5 mio.

Développement économique

Les contacts ont été établis pour la première fois entre les autorités communales et les commerces et les entreprises de la Commune.

Dans le cadre du projet de l'urbanisation des Cherpines, une zone de 13 hectares sera consacrée aux activités industrielles et artisanales afin d'assurer à notre Commune une base financière saine et solide à long terme. Selon les premières estimations, entre 1'500 et 2'000 emplois y seront créés.

Social

Grâce à une motion déposée conjointement par le groupe PDC et les libéraux et les radicaux, la structure de la petite enfance rationne ses charges, tout en offrant bientôt jusqu'à 67 places à la crèche. Une des meilleures offres du canton par nombre d'habitants. Elle sera dès 2011 étoffée d'une nouvelle structure de l'accueil familial ou "mamans de jour".

Le groupe PDC a également déposé une motion pour demander de tenir compte des impacts sur la vie familiale, résultant de la mise en application de la loi Harnos à l'école.

Par ailleurs, le groupe PDC soutient activement la construction du bâtiment réservé principalement aux personnes âgées dans le quartier de Cressy.

Environnement

Notre Commune a renouvelé le label "Cité de l'énergie", en réalisant un beau résultat avec 16 points de plus par rapport à 2006.

L'implémentation des terriers enterrés à Cressy et à certains endroits au village ainsi que des campagnes de sensibilisation régulières ont permis à Confignon d'atteindre un taux de recyclage nettement supérieur à la moyenne cantonale.

Culture

Un conseiller municipal PDC préside l'association qui a pour but de réaliser un film long métrage sur Rousseau en 2011 à Confignon. Ce sera sans aucun doute un projet culturel phare de notre Commune.

Le groupe PDC participe également au projet de l'implémentation des bancs sonores à différents endroits sur la Commune.

Aménagement

Le projet de l'urbanisation des Cherpines a été mené de manière efficace en collaboration étroite avec l'Etat et la commune de Plan-les-Ouates. Les premiers résultats ont été présentés au Conseil municipal et aux habitants de Confignon.

Par ailleurs, le groupe PDC a œuvré afin que le crédit de l'aménagement de la place du village passe la rampe encore pendant cette législature.

Gouvernance

Une nouvelle gouvernance a été mise en place et à laquelle le groupe PDC a activement contribué. Celle-ci est caractérisée par un Conseil administratif plus uni et efficace, de bonnes relations entre le Conseil administratif et le Conseil municipal, la participation des habitants aux projets importants de la Commune et un renforcement des collaborations avec les communes voisines.

Dinh Manh Uong
Conseiller administratif PDC

*Le Groupe PDC de Confignon vous
souhaite un Joyeux Noël et une très bonne et
heureuse année 2011*

